
Société Monégasque de Banque Privée

Société Anonyme Monégasque
au capital de 29 600 000 euros
Siège social : 9, boulevard d'Italie - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2004 (en milliers d'euros)

ACTIF	2004	2003
Caisse, Banques centrales, C.C.P.....	3 813 180	4 249 984
Créances sur les établissements de crédit	192 780 099	124 344 570
Opérations avec la clientèle	40 101 198	49 343 171
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	67 982 953
Participations et autres titres détenus à long terme.....	6 094	6 094
Parts dans les entreprises liées	151 687	151 687
Immobilisations incorporelles	105 900	127 203
Immobilisations corporelles	9 459 267	9 697 205
Autres actifs	1 974 257	1 321 384
Comptes de régularisation.....	410 368	4 830 855
TOTAL DE L'ACTIF	248 802 049	262 055 105

Dettes envers les établissements de crédit	9 824 943	21 381 418
Opérations avec la clientèle	203 695 178	194 453 198
Autres passifs	2 150 713	1 365 495
Comptes de régularisation	2 178 926	8 683 834
Provisions pour risques et charges	4 423 736	174 136
Capitaux propres hors FRBG	26 528 553	35 997 024
Capital souscrit	29 600 000	29 600 000
Réserves	1 488 283	1 230 819
Report à nouveau (+/-)	6 241	16 922
Résultat de l'exercice (+/-)	-4 565 971	5 149 283
TOTAL DU PASSIF	248 802 049	262 055 105

HORS-BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

(en milliers d'euros)

	2004	2003
Engagements donnés		
Engagements de financement	61 630	221 929
Engagements de garantie	6 380 592	11 847 874
Engagements reçus		
Engagements de garantie	416 186	526 186

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2004

(en milliers d'euros)

	2004	2003
+ Intérêts et produits assimilés	6 192 437	9 172 499
- Intérêts et charges assimilées	3 947 376	6 625 846
+ Revenus des titres à revenu variable	13 027	3 105 314
+ Commission (produits)	4 757 519	6 356 387
- Commission (charges)	1 015 532	2 251 897
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	1 152 695	1 055 267
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	28 458	-62 215
+ Autres produits d'exploitation bancaire	563 429	611 498
- Autres charges d'exploitation bancaire	69 878	50 896
PRODUIT NET BANCAIRE	7 674 779	11 310 111
- Charges générales d'exploitation	7 284 576	6 636 086
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	303 305	310 551
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	86 898	4 363 474
+/- Coût du risque	-4 567 979	296 369
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 481 081	4 659 843
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-26 633	481 457
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	-4 507 714	5 141 300
+/- Résultat exceptionnel	-58 257	7 983
-RESULTAT NET	-4 565 971	5 149 283

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS**NOTE 1
PRINCIPES COMPTABLES
ET METHODES D'ÉVALUATION****1.1. Généralités**

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) 2000.03 du 4 juillet 2000.

La SOCIETE MONEGASQUE DE BANQUE PRIVEE applique depuis le 1er janvier 2003 les dispositions du règlement du CRC n° 2002.03 du 12 décembre 2002 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF) ainsi que l'avis du Comité d'Urgence du CNC n° 2003-G du 18 décembre 2003 portant sur les modalités de passage des encours douteux en encours douteux compromis figurant dans le règlement du CRC n° 2002.03. L'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification des créances concernées en encours douteux, sauf dans le cas où, notamment, ces créances sont couvertes par des garanties jugées suffisantes qui permettent d'estimer que ces créances ne sont pas compromises. La SOCIETE MONEGASQUE DE BANQUE PRIVEE n'a pas d'encours restructurés.

1.2. Principes comptables et méthodes d'évaluation**1.2.1. Opérations en devises**

Les actifs, passifs et hors bilan sont convertis aux cours de change publiés par la Banque de France à la date de clôture de l'exercice, les produits et les charges sont convertis au cours comptant du jour de leur enregistrement au compte de résultat.

1.2.2. Créances et dettes envers les Etablissements de crédit et la clientèle

Ces éléments sont comptabilisés pour leur montant nominal ; à la clôture, les intérêts courus non échus sont calculés prorata temporis et comptabilisés en compte de résultat.

1.2.3. Portefeuille-titres

En application du Règlement n° 90.01 du Comité de la Réglementation Bancaire et de l'Instruction n° 90.03 de la Commission Bancaire, le portefeuille titres est réparti en trois catégories :

a) titres de transaction : titres achetés avec l'intention de les revendre dans un délai maximum de six mois ; ils sont valorisés au cours du jour de clôture et les gains ou les pertes sont comptabilisés au compte de résultat.

b) titres de placement : titres achetés avec l'intention de les détenir pendant une période supérieure à six mois mais qui ne peuvent pas être considérés comme des titres d'investissement; les moins-values latentes sont comptabilisées tandis que les plus-values latentes ne le sont pas.

c) titres d'investissement : titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à l'échéance et bénéficiant de ressources globalement adossées ou d'une protection permanente contre les variations de taux ; les moins-values et plus-values latentes sur ces titres ainsi que sur les éléments de couverture ne sont pas comptabilisées ; l'étalement des surcôtes et décôtes est effectué de façon linéaire sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les titres reçus ou donnés en pension livrée sont comptabilisés à leur prix d'acquisition et enregistrés dans les établissements de crédit ou la clientèle en fonction de la contrepartie.

1.2.4. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût historique et amorties sur la durée probable d'utilisation selon le mode linéaire.

1.2.5. Intérêts et commissions

Les intérêts, agios et commissions assimilées à des intérêts sont comptabilisés prorata temporis, les autres commissions sont comptabilisées à la date de leur exigibilité.

1.2.6. Produits du portefeuille titres

Les produits des cessions de titres ainsi que les dividendes sont comptabilisés lors de leur encaissement ; les coupons d'obligations sont comptabilisés prorata temporis.

NOTE 2 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN**2.1. ACTIF IMMOBILISE (EN MILLIERS D'EUROS)**

	2004	2003
Immobilisations incorporelles	1 210	1 194
Immobilisations corporelles	12 400	12 375
	13 610	13 569
Amortissements	(4 045)	(3 745)
	9 565	9 824
Dotations amortissements.....	303	311

**2.2. VENTILATION DES CREANCES, DES DETTES
ET DES OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE**
(en milliers d'euros)

2.2.1. selon la durée résiduelle

	< 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total
Créances sur les établissements de crédit	185 026	3 000	4 754		192 780
Opérations avec la clientèle	30 596	3 426	2 382	3 697	40 101
TOTAL	215 622	6 426	7 136	3 697	232 881
Dettes envers les établissements de crédit	9 108		716		9 824
Opérations avec la clientèle	185 678	11 739	4 754	1 524	203 695
TOTAL	194 786	11 739	5 470	1 524	213 519

2.2.2. suivant la contrepartie

	Entreprises liées	Entreprises en participation	Autres Entreprises	Total
Créances sur les établissements de crédit.....	114 226		78 554	192 780
Opérations avec la clientèle			40 101	40 101
TOTAL	114 226	0	118 655	232 881
Dettes envers les établissements de crédit.....			9 824	9 824
Opérations avec la clientèle	196		203 499	203 695
TOTAL	196	0	213 323	213 519
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle			6 381	6 381
TOTAL	0	0	6 381	6 381

2.2.3. ventilation des encours clientèle

	Montants bruts	Provisions	Montants nets
Encours sains	39 806		39 806
Encours douteux	51	10	41
Encours douteux compromis	1 957	1 703	254
.....	41 814	1 713	40 101

2.2.4. créances et dettes se rapportant à des pensions livrées sur titres

Opérations avec la clientèle.....	0
-----------------------------------	---

2.3. PORTEFEUILLE TITRES

(en milliers d'euros)

2.3.1. ventilation par catégorie de portefeuille	Titres transaction	Titres placement	Titres investissement	Créances rattachées	Total
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0	0
2.3.2. détermination des décôtes ou primes			Prix d'acquisition	Prix de remboursement	Différence
Titres de placement.....			0	0	0
Titres d'investissement.....			0	0	0
2.3.3. plus-values latentes			Prix d'acquisition	Valeur de marché	Différence
Titres de placement.....			0	0	0
2.3.4. ventilation suivant l'émetteur		Emis par organismes publics	Autres émetteurs	Créances rattachées	Total
Obligations et autres titres à revenu fixe		0	0	0	0
2.3.5. ventilation suivant la cotation		Cotés	Non cotés	Créances rattachées	Total
Obligations et autres titres à revenu fixe		0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable.....		0	0	0	0
Parts dans les entreprises liées.....			152		152

2.4. COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT

Le capital social est constitué de 1.850.000 actions de 16 euros chacune entièrement libérées et appartenant, depuis le 3 décembre 2004 à hauteur de 99,9997 % à BNP Paribas Private Bank (Switzerland) SA la différence étant détenue par des personnes physiques.

2.5. VENTILATION DES RESERVES

(en milliers d'euros)

Réserves statutaires	1 162
Réserves libres.....	326
	1 488

2.6. VENTILATION DES IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros)

2.6.1 ventilation des immobilisations incorporelles	Montant brut	Amortissements	Montant net
Frais d'établissement	413	374	39
Droits utilisation logiciels.....	797	730	67
Fonds commercial.....			0
TOTAL.....	1 210	1 104	106

2.6.2 ventilation des immobilisations corporelles utilisées pour l'activité propre	Montant brut	Amortissements	Montant net
Terrains.....	6 115		6 115
Constructions	4 076	1 144	2 932
TOTAL.....	10 191	1 144	9 047

2.7. MONTANT DES INTERETS A RECEVOIR OU A PAYER ATTACHES A CHAQUE POSTE DU BILAN

(en milliers d'euros)

	2 004	2 003		2 004	2 003
Créances sur les établissements de crédit.....	240	6 664	Dettes envers les établissements de crédit.....	1	1
Opérations avec la clientèle	0	0	Opérations avec la clientèle	411	476
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	0	260	Dettes représentées par un titre		

2.8. VENTILATION DES AUTRES ACTIFS

(en milliers d'euros)

	2004	2003
Débiteurs divers.....	1 970	1 269
Divers.....	4	52
	1 974	1 321

2.9. VENTILATION DES AUTRES PASSIFS

(en milliers d'euros)

	2004	2003
Créditeurs divers.....	2 151	1 365
	2 151	1 365

2.10. VENTILATION PAR CATEGORIE DES COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

(en milliers d'euros)

	2004	2003
Charges payées d'avance	33	84
Produits à recevoir.....	297	4 116
Autres comptes d'ordre.....	80	631
	410	4 831

2.11. VENTILATION PAR CATEGORIE DES COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

(en milliers d'euros)

	2004	2003
Charges à payer	1 344	8 673
Autres comptes d'ordre.....	835	11
	2 179	8 684

2.12. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)

	2004	2003
Provision pour risques	3 800	
Provision pour risques de fraude	440	
Provision litige client.....		8
Provision pour retraite	184	166
	4 424	174

2.13. CONTREVALEUR EN EUROS DE L'ACTIF ET DU PASSIF EN DEVISES OUT

(en milliers d'euros)

	2004	2003
Actif	46 655	60 755
Passif.....	50 117	59 157

2.14. DETAIL DES ENGAGEMENTS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

(en milliers d'euros)

	2 004	2 003
Devises à recevoir et à livrer		
- euros à recevoir contre devises à livrer	12 860	11 581
- devises à recevoir contre euros à livrer	9 283	12 267
- devises à recevoir contre devises à livrer	14 780	13 532
- devises à livrer contre devises à recevoir	11 237	14 155

NOTE 3 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT**3.1. VENTILATION DES REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE**

(en milliers d'euros)

	2004	2003
Revenus des parts dans les entreprises liées	13	3 105
	13	3 105

3.2. VENTILATION DES COMMISSIONS (PRODUITS)

(en milliers d'euros)

Opérations avec la clientèle.....	2 549	3 979
Opérations sur titres.....	2 208	2 377
	4 757	6 356

3.3. VENTILATION DES COMMISSIONS (CHARGES)

(en milliers d'euros)

Opérations avec les établissements de crédit	126	1 277
Autres opérations.....	889	975
	1 015	2 252

3.4. VENTILATION DES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	2004	2003
Montant des salaires et traitements	3 789	3 555
Montant des charges sociales	1 221	1 200
Autres frais administratifs	2 274	1 881
	7 284	6 636

3.5. VENTILATION DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros)

Commissions carte bleue	65	51
	65	51

3.6. VENTILATION DU COUT DU RISQUE

(en milliers d'euros)

Dotations aux provisions pour créances douteuses	(417)	(76)
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	(6)	
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	(9)	(63)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(4 258)	(58)
Reprises de provisions sur créances douteuses	114	293
Récupérations sur créances amorties		103
Reprises de provisions pour risques et charges	8	97
	(4 568)	296

3.7. VENTILATION DES GAINS OU DES PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES

(en milliers d'euros)

Plus values/cession immobilisations financières	14	
Plus values réalisées/parts des entreprises liées (CML)		481
Plus values/cession immobilisations corporelles et incorporelles		
Moins values/cession immobilisations financières	(41)	
Moins values/cession immobilisations corporelles et incorporelles		
	(27)	481

3.8. VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)

Produits exceptionnels	35	126
Charges exceptionnelles	(93)	(118)
	(58)	8

3.9. VENTILATION DES PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

(en milliers d'euros)

	2004	2003
Inclus dans les opérations avec les établissements de crédit	6	27
Inclus dans les opérations avec la clientèle		
Inclus dans les autres rubriques	26	155
	32	182

3.10. VENTILATION DES CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS

(en milliers d'euros)

	2004	2003
Inclus dans les opérations avec les établissements de crédit		2
Inclus dans les opérations avec la clientèle.....	10	11
Inclus dans les autres rubriques.....	26	6
	36	19

NOTE 4 - AUTRES INFORMATIONS**4.1. EFFECTIF DU PERSONNEL EN FIN D'EXERCICE :**

	2004	2003
- Employés.....	1	2
- Gradés	30	34
- Cadres	27	30
	58	66

**RAPPORT GENERAL DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de l'accomplissement de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2003 pour les exercices 2003, 2004 et 2005.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2004, le bilan au 31 décembre 2004, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat. Notre

examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 décembre 2004, le compte de résultat de l'exercice 2004 et l'annexe ci-joints, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2004, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre Société.

Monaco, le 28 avril 2005.

André GARINO

Claude PALMERO

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public auprès du siège social de la Société Monégasque de Banque Privée, 9, boulevard d'Italie, à Monaco.
